

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No
Voiture de tourisme	PONTIAC	Firebird Formula 455 (modèle 2FU87)	CH 0338 32
Constructeur	PONTIAC Motor Division of GMC, Detroit (USA)		
Identification	"Formula 455" sur les ailes avant. - "PONTIAC Firebird" et "Model 2FU87" et "Importateur ..." +) sur plaquette de l'importateur. - "2U87Y.." devant le No du châssis		
Plaquette constr.	à l'avant, sous le capot, sur carénage du radiateur		
No du châssis	à gauche, derrière le pare-brise		
Ident. du moteur	"Y" cinquième chiffre devant le No du châssis et frappé à l'avant à droite sur la culasse (par l'importateur)		
Importateur princ.	TITAN AG, 8057 Zurich - Auto HANS AG, 8000 Zurich - SANTSCH Automob. 8000 Zurich +)		
Véhicule homologué	2U87Y4N 101'300	Signes fixes dans code du type 2U87Y..	

CHASSIS

Nombre d'essieux	2	Nombre de roues 4	
Direction	mécanique, assistance hydraulique		
Transmission	automatique		
Nombre de vitesses	2 paliers	Entraînement arrière	
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne assistance par dépression; AV= soupape de dosage AR= limiteur		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, pédale, sur les roues arrière		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	par diff. de pression; comb. av. lampe-témoin fr. aux.		

CARROSSERIE

	limousine		
Nombre de portes	2	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	SAE J 4 C	Rétroviseur	1/intér.+1/gauche
Cale	-	Attelage	-
Antivol	verrouillage direction + transmission		
Nombre de places t	4	av 2	centre - ar 2

DIMENSIONS

	int.	ext.		
Longueur		4990	Empattements	2750 /
Largeur		1854		/
Hauteur		1260	Voie	av 1560 ar 1530
Porte à faux	lat.		Voies	av - ar -
	av	1090		ar -
	ar	1150	Braquage	g 11,50 d 11,50
Distance volant - vers l'avant du véhicule				

MOTEUR

Marque	PONTIAC	Type	Y (455 cu.in.)
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	8
	105,41	Course	106,93
Cylindrée	7461	CV-impôt	38,0
Puissance en CV	250 SAE net	à t/min	4000
Bruit	77 *) dB/A	à t/min	3000 (3/4)
Silencieux	1 = 575 x 280 x 110		
Mesure des gaz	test CVS / CO < 1,0 % à 750 t/min **)		
Déparasitage	OCE annexe 8 chiffre 4: D		

POIDS

	avant	arrière	total
Poids à vide	1080	760	1840
Charge utile	80	200	280
Poids total	1160	960	2120
Garantie fabr.			2232
Dimens. pneus	GR 70 VR 15		(Variantes
Ply / atü	2,4	2,4	voir
Charge	1400	1400	remarques)
pour V max	> 210	> 210	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur	224	km/h	
Vitesse maximale testée			

EQUIPEMENT	§)
Feux de route	HCR H4 (E)
Feux route compl.	-
Feux de croisement	HCR H4 (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	SAE(6) A (2) TR (2) S (3) T 74 Guide 2 F
Feux stop	Feu de recul 2/ séparés
Clignoteurs	av SAE TP 74 GUIDE2X 1 SAE PIA 70 ar voir feux rouges
Catadioptres	av/AR lat SAE PIA 70 1 ar SAE A 68
Feux de gabarit	av/AR lat SAE PIA 70 1 ar -
Avert. optique	- Eclair. plaque 2/ centre
Essuie-glace	2 balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY 2 tons (99) dB/A
	() dB/A
	() dB/A

INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	P O N T I A C	Firebird Formula 455	
Homologation			
No	CH	0338 32	
Carrosserie	limousine		
Places total	4	avant	2
Poids à vide	1840	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	38,0
Poids total	2232	Cylindrée	7461

REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

- +) Importateurs : TIT = TITAN AG, Zurich
HAN = Auto HANS AG, Zurich
SAI = Santschi Automobile, Zurich
- *) Pruit : mesuré avec un ventilateur à 7 pales avec embrayage Visco
- **) Mesure des gaz: vignette EPA sur le carénage du radiateur

§) Modifications par l'importateur:

- des feux de route et de croisement HCR (E) sont montés
- les feux de position d'origine sont mis hors-service; remplacés par A (E) dans HCR (E)
- feux rouges/stop/clignoteurs: à trois chambres; ampoules d'origine No 1157 admises que dans les deux chambres intérieures; dans les 2 chambres extérieures il est monté des ampoules 18/5W. La puissance des ampoules à utiliser doit être marquée de manière indélébile sur les calottes.
- catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A 68
- les angles de visibilité des feux de position/clignoteurs avant ne sont pas respectés; les feux de gabarit/clignoteurs latéraux à l'avant doivent rester en service
- les arêtes des deux ouvertures d'entrée d'air sur le capot doivent être recouvertes de manière efficace.

Lieu et date de l'homologation
Zurich, 21.11.73

HOMOLOGATION FEDERALE DES TYPES DE VEHICULES